

INFORMATIONS

Vous trouverez dans ce dossier:

- ↪ Une fiche d'inscription.
- ↪ Le projet mennaisien.

Afin de constituer le dossier de votre enfant, vous apporterez :

- ↪ La fiche d'inscription complétée avec une photo.
- ↪ Une photocopie du livret de famille.
- ↪ **Pour une inscription en 6^{ème} :** une photocopie du bilan de compétences CM2.
- ↪ **Pour une inscription en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :**
 - Une photocopie des bulletins de l'année précédente, ainsi que des trimestres effectués pour une inscription en cours d'année.
 - Un exeat. (certificat de radiation)

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à téléphoner ou à venir au collège.

TARIFS

De l'année 2018-2019

- SCOLARITE : 445,00 € par an
- RESTAURATION : 4,90 € par repas soit 661,50 € par an pour 135 jours de cantine. Le prix du repas exceptionnel est de 5,60 €
En début d'année, il sera demandé de verser un acompte de 100 € (cf fiche comptable)

Une facture, avec un échéancier, vous sera envoyée fin septembre via école directe.
Le règlement pourra se faire par chèque ou espèces le 5 du mois, ou par prélèvement le 10, d'octobre à juin

Diverses aides peuvent vous être accordées (bourses nationales, aides financières). Les dossiers sont à retirer au secrétariat du collège courant septembre.